

La Mitsubishi Colt

5 ans de
**Free
Service**



MM Automobile Schweiz AG
Lischmatt 17, 4624 Härkingen

mitsubishi-motors.ch



MITSUBISHI MOTORS

« 5 ANS DE FREE SERVICE »

En tant que client Mitsubishi, vous profitez non seulement de 5 ans de garantie du constructeur sur votre véhicule, mais également de 5 ans de « Free Service ».

Avec le pack « Free Service » de 5 ans, les prestations prévues par le constructeur pour la bonne exécution des travaux de service, entre autres, ne vous sont pas facturées. La couverture des frais est assurée pendant les cinq premières années à compter de l'immatriculation de votre Mitsubishi, jusqu'à 100 000 km parcourus par le véhicule ou 5 entretiens au maximum*.

Mitsubishi propose ce pack sans souci pour le modèle Colt, qui sera immatriculé pour la première fois entre le 1er novembre 2023 et le 31 mars 2025 (ou jusqu'à révocation).

Seul un agent officiel Mitsubishi suisse peut vous proposer cette offre attrayante.

CONDITIONS POUR LE « FREE SERVICE »

Tous les Mitsubishi Colt importées par MM Automobile Schweiz AG dont la première immatriculation (1re mise en circulation) a lieu après le 1er novembre 2023 profitent du pack de prestations « Free Service ». Seuls les partenaires Mitsubishi autorisés en Suisse et dans la Principauté de Liechtenstein ont le droit d'assurer les prestations « Free Service ». Si les intervalles de service prescrits ne sont pas respectés, tout droit aux prestations du pack « Service for Free » est annulé (délai de carence de max. 1 mois/1000 km).

ÉTIQUETTE PROTOCOLE DE LIVRAISON/SERVICE

LIEU

DATE

SIGNATURE AGENT

SIGNATURE CLIENT



QUELS SONT LES SERVICES INCLUS DANS LE PACK « 5 ANS DE FREE SERVICE » ?

- Tous les travaux de service nécessaires (temps de travail) jusqu'à un maximum de 5 ans ou 100 000 km selon le plan de service et les prescriptions de Mitsubishi Motors. Ce pour une durée de 12 mois ou de 30 000 km, selon le premier seuil atteint.
- Toutes les pièces de service d'origine nécessaires selon Mitsubishi.



DANS LE PACK DE PRESTATIONS « FREE SERVICE », LES TRAVAUX/PIÈCES/LIQUIDES SUIVANTS NE SONT PAS COMPRIS

- Les prestations qui ne font pas partie des travaux de service prescrits par Mitsubishi Motors.
- Les frais de tous les types de liquides, tels que huiles, liquide de frein, liquide lave-glace, etc.
- Le remplacement des pneus de même que les frais de changement/stockage des roues.
- Les pièces d'usure, telles que freins ou balais d'essuie-glace.
- Les frais pour des dommages dus à une sollicitation excessive du véhicule, à des modifications non autorisées du véhicule ou à une manipulation non conforme du véhicule (aussi tuning, participation à des courses, etc.).
- Les frais d'un éventuel véhicule de courtoisie.

Aucun paiement en espèces. Le Free Service est valable pour un maximum de 5 ans, 100 000 km ou 5 entretiens de service*

*Toujours selon le premier seuil atteint.